



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-47532>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-47532**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

**Correspondant :** Monsieur le Président

**Adresse :** Hotel du département, 1, Avenue de la Préfecture, 35042 RENNES Cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** +33 299023535

**Courriel :** anne-marie.roussel@ille-et-vilaine.fr

**Adresse internet :** <https://www.ille-et-vilaine.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** TRAVAUX DE FABRICATION ET DE POSE DE MOBILIERS PEDAGOGIQUES POUR PLUSIEURS ESPACES NATURELS DEPARTEMENTAUX (2 LOTS)

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** <br/>Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée.<br/>Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.<br/><br/>

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Une retenue de garantie de 5% du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Ce taux est fixé à 3% lorsque le titulaire est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13 Code de la commande publique. La retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. En revanche, il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement en investissement sur le budget annexe Biodiversité et Paysages du Département d'Ille-et-Vilaine. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Cependant, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire du groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 22/05/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2025-TX-SPN-0136

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://marches.megalis.bretagne.bzh> Code NUTS : FRH03 Lot 01 - Vallon de la Chambre au Loup (commune d'Iffendic) -

Mégalithes de Lampouy (commune de Médréac) Informations complémentaires : Le candidat doit obligatoirement répondre à l'offre de base. Il devra également répondre à la variante exigée. Lot 02 -

Rigole de Boulet (commune de Dingé) Informations complémentaires : Les variantes ne sont pas autorisées. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, Hôtel de Bizien, CS44416 35044 Rennes Tél : 0223212828 Fax : 0299635684 Mel : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr) Le DCE

dématérialisé est téléchargeable gratuitement par l'opérateur économique sur le profil d'acheteur du Département : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>. Aucun dossier de consultation sous forme

papier ne sera transmis. La transmission électronique des candidatures et des offres est obligatoire dans le cadre de la présente mise en concurrence sur le profil d'acheteur du Département :

<https://marches.megalis.bretagne.bzh>. Le délai de validité des offres est fixé à 5 mois à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en oeuvre de la négociation, à compter de la

date limite de réception des offres finales. Les variantes ne sont pas autorisées pour le lot 2.

Concernant le lot 1, une variante est exigée et le candidat devra obligatoirement répondre à l'offre de base

## **Section 13 - Renseignements relatifs aux lots**

### **Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots**

- **Lot(s) 01** - Vallon de la Chambre au Loup (commune d'Iffendic) - Mégalithes de Lampouy (commune de Médréac)Vallon de la Chambre au Loup (commune d'Iffendic) - Mégalithes de Lampouy (commune de Médréac)
- **Lot(s) 02** - Rigole de Boulet (commune de Dingé) Rigole de Boulet (commune de Dingé)

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2025